

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE OUTRE-MER

20, rue Monsieur
PARIS VII^o

COTE DE CLASSEMENT N° 1378

SCIENCES HUMAINES

MAIN D'OEUVRE FIXE ET MAIN D'OEUVRE SAISONNIERE
Dans la Vallée du Niari
par

M. SORET

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22754

Opte : B



N° 1378

I. E. C.
29 octobre 1953

INSTITUT D'ETUDES CENTRAFRICAINES

COMITE DU NIARI

Réunion du 29 Octobre 1953

MAIN D'OEUVRE FIXE ET MAIN D'OEUVRE SAISONNIERE.

En 1952, Monsieur SAUTTER, Géographe à l'I.E.C. faisait une étude théorique sur la main d'œuvre dans les principales exploitations de la vallée du Niari : son importance suivant le degré de mécanisation, son utilisation, son origine, ses relations avec la vie coutumière du village.

Mais en moins d'un an, la situation a pris un autre aspect. Alors que les 2 cycles de 1953, ne représentaient que moins de 3.000 hectares de cultures, dont 2.500 en arachides, les colons espèrent, pour les deux prochains cycles, ensemencer ou planter 5.000 hectares dont 4.000 en arachides.

Si en 1952 et même 1953, la main d'œuvre était à peu près suffisante, il semble bien que pour les récoltes prochaines, il faille envisager un apport de travailleurs étrangers à la Vallée.

La main-d'œuvre utilisée par les exploitations se divise en deux grandes catégories :

-La main-d'œuvre fixe

-La main-d'œuvre saisonnière, celle-ci ~~est~~ nécessaire ^{pour} _{de} la cueillette et l'égoussage à la main de l'arachide.

Il semble que la première soit encore en nombre suffisant.

En effet c'est pendant la période d'installation, que le besoin s'en



•••/•••

fait le plus sentir. Ainsi , l'I.R.C.T. qui a eu en Août 1950, jusqu'à 488 salariés, n'en occupait en septembre dernier que 248. On espère atteindre un chiffre inférieur à 200, d'ici la fin de l'année. A la S.M.A., l'effectif qui en un temps s'est élevé à plus de 600, ne comptait que 435 ^{travailleurs} en Août (dont 61 pour la 3ème unité).

Nous avons donc à diminué ^{des diminutions} dans les vieilles exploitations de l'ordre de 35 à 60 %. Ce sont ces travailleurs qui ont pu ou pourront être récupérés par les nouveaux colons , en nombre suffisant actuellement pour l'instau-

Les exploitations de la Vallée utilisaient 2.200 salariés environ en 1953. Le nombre de 2.500 prévu pour 1954 n'est pas impossible à atteindre. En fait , il ne s'agit ici que de nombre approximatif, car dans une même entreprise, ce chiffre varie largement au cours de l'année; de 90 à 110 % du chiffre moyen, sur une variation de 20 %. Cette instabilité est d'ailleurs plus le fait des manœuvres de culture, dont l'effectif va de 66 à 121 % du chiffre moyen soit une variation de près des 2/3 : nombreux sont en effet les manœuvres qui travaillent 15 jours, un mois ou deux et qui changent ensuite d'employeurs. Le fait qu'un registre de paye porte 100 individus à la fin du mois, ne signifie pas qu'il a employé 100 manœuvres au cours de ce mois, mais que 100 travailleurs ont été inscrits, et que en fait il n'y en a eu que 80 ou 90, voire moins d'inscrits en même temps.

Un autre défaut de la main-d'œuvre dite fixe, est son absentéisme. Des travailleurs inscrits depuis longtemps, même tenant beaucoup à leur place, s'absenteront plusieurs jours dans le mois.

cet absentéisme

qui varie suivant les plantations. Dans les exploitations moyennes, il varie de 20 à 50 %. Des livres de paye de grandes exploitations donnent des chiffres très proches pour les manœuvres de culture.

- S.M.A. de 8 à 46 % suivant le mois et les unités pour une moyenne de 22 %.
- I.R.C.T. de 10 à 17 % pour une moyenne de 14 %
- S.I.A.N. Moyenne de 36 %.

L'assiduité des services techniques est plus élevée

- S.M.A. 70 à 99 % de présence : moyenne 83 %
- I.R.C.T. 92 à 98 % " " " : " " 95 %
- S.I.A.N. 82 à 89 % " " " : " " 87 %

L'absenteisme des manœuvres de culture, qui est en moyenne de 25 % oblige à prévoir un quart supplémentaire de manœuvres, soit pour une exploitation ayant besoin de 100 Hommes, un effectif total de plus de 130, sinon 150 et plus.

Ce chiffre doit en effet, encore être accusé par le manque de stabilité dont nous avons déjà parlé, car ce n'est pas toujours sur le champs que l'on peut remplacer le manœuvre absent, et le chiffre de 150 pour un besoin effectif de 100, est loin d'être inférieur à la réalité.

Un autre fait joue pour que cette main-d'œuvre dite fixe reste encore longtemps suffisamment abondante : Jusqu'à ces toutes dernières années les districts qui nous intéressent et leurs voisins immédiat, envoyoyaient chacun de 4 à 6 % de leur population simplement dans les villes de Dolisie et Brazzaville.

Le chômage qui se répand de plus en plus dans ces villes fermera cette exode. Les hommes qui veulent quitter leur village trouveront un exutoire dans les exploitations de la Vallée.

C'est donc seulement sur la qualité de cette main d'œuvre qu'il semble nécessaire d'agir.

Les éléments les meilleurs; les plus stables peuvent être encouragés par augmentations proportionnelles à l'accroissement de leur rendement, car malgré tout un ~~noyau~~ se forme qui non seulement est stable, mais dont l'assiduité est régulière, à l'I.R.C.T. plus de 10 % des spécialistes sont là depuis sa création, en 1947-1948. Le I/4 a plus de 2 ans de présence. Pour un ~~méme~~ / métier tenu compte évidemment aussi de la qualité du travailleur, les salaires varient suivant l'ancienneté de 100 à 145 %.

On peut encourager cette stabilité en favorisant d'abord ces vieux employés, notamment en facilitant leur logement. L'espoir d'avoir un logement à lui, fixera plus sûrement le travailleur, que des salaires élevés ~~dont une trop grosse part, jamais jugée suffisante passe en vain~~.

- Pour que cette stabilisation soit effectuée, que le travailleur s'attache à la case, c'est à dire à l'exploitation, il serait à souhaiter :
- que ces cases soient construites sur un plan se rapprochant le plus possible du plan traditionnel.
 - qu'elles soient situées près d'un point d'eau.
 - qu'elles soient groupées en hameaux ethniques.
 - enfin pour les meilleurs d'entre eux au moins, que ~~les habitants y aient~~ un intérêt pecunier ou de travail.

- Du point de vue technique il serait bon :
- que ces cases soient en dur ou demi-dur
 - que surtout la toiture soit sérieusement étudiée en tenant compte du fait que : les toits de chaume sont en refaire tous les 2 ans au moins, c'est à dire que leur prix de revient s'élève énormément à l'usage.
 - les toits en tole rouillent et se percent ~~bien~~ vite à cause de la cuisine faite sur un foyer à l'intérieur.

La question de la main-d'œuvre saisonnière est plus complexe.

Celle-ci est nécessaire surtout pour la récolte des arachides où l'on compte ordinairement de 10 à 15 hommes à l'hectare (ou 15 à 22 femmes) et 50 à 50 personnes pour l'égouement, soit une moyenne de 75 travailleurs à l'hectare. (pour un rendement moyen de 1800 kg à l'ha)

Les 2.500 hectares récoltés en 1953 représentaient donc 137.000 journées dont 55.000 au premier cycle, 82.000 au deuxième.

Les 4.000 hectares de 1954 supposeraient donc cette fois 220.000 journées dont 88.000 au premier cycle et 132.000 au deuxième. En supposant que le voisinage des plantations fournit la même quantité de main-d'œuvre nécessaire à la récolte de 500 Ha d'arachides, en 1953

part à houer de
nous resterait 30 à 35.000 journées de travailleurs pour le premier cycle, chiffre correspondant sensiblement à la main-d'œuvre nécessaire à la récolte de 500 Ha d'arachides.

En fait le nombre réel est moins élevé :

Le problème ne se pose pas pour les plantations sous la S.C.P.I.C.O. qui espère couvrir la récolte nulle de 1953 par 250 hectares en 1954. En effet, isolée dans la vallée du Méri, elle a à portée de la main, une main-d'œuvre qui sans être abondante (les villages de la boucle entre le Louvakou et de Méri- c'est à dire sur le District de Kikongou ~~comptant quelque 2.500 habitants~~) semble devoir être suffisante.

De même Auberville qui commande le passage de la vallée proprement dite de l'arrière pays, semble devoir trouver dans celui-ci le personnel nécessaire à la récolte.

L'I.R.C.T. dont l'importance de la main-d'œuvre tire son caractère par la variété et le nombre des essais, dispose au moment de la récolte et en raison de l'étalage des travaux d'une grande partie de ses manœuvres, et de famille de tout son personnel, soit une main-d'œuvre suffisante.

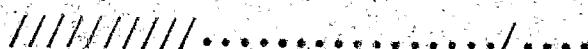
Il convient de tenir ^{de l'emploi} aussi des battistes FRICK et des arracheuses qui économiseront beaucoup de main-d'œuvre.

La comparaison entre les superficies ensemencées au cycle 1953 et au I^e cycle 1954 des exploitations restantes, n'accuse plus qu'une augmentation de 200 Hectares, soit 11.000 journées. Le nombre de journée est calculé pour une main-d'œuvre mixte, comptant 2 / 5 de femmes et d'enfants. Comme il ne saurait être question d'amener des femmes de l'extérieur, et qu'on peut considérer le rendement des hommes de 10 % supérieur, c'est donc 10.000 journées seulement qui nous sont nécessaires. Soit l'étalement sur un mois environ de la récolte (25 jours de travail) un besoin de 400 travailleurs supplémentaires.

Mis à part la S.O.F.I.C.O., toutes les exploitations considérées sont sur le territoire des districts de Madingou et Loudima. Il était donc logique de chercher la main-d'œuvre saisonnière d'appoint, dans les districts immédiatement voisins, Kimongo, Dolisie, Sibiti, Mouyounzi et Mindouli.

Il ne saurait être question, si longtemps à l'avance et en quelques jours de faire un dénombrement exact de la main d'œuvre dont on pourra disposer dans 5 ou 6 mois. Il faut que les villageois discutent logiquement, que les chefs de village, de terre ou de canton émettent leur opinion; conseillent ou autorisent le départ. Il s'agissait plutôt d'essayer d'obtenir une impression d'ensemble sur l'intérêt que peuvent avoir les habitants des districts ci-dessus à venir travailleur au moi, dans l'exploitation de la vallée.

Kimongo n'a que 7.000 habitants environ. Ceux-ci se faisant un appoint économique en allant travailler périodiquement à Dolisie comme manœuvres ou ouvriers. Mais, à l'heure actuelle, non seulement Dolisie n'accepte plus de travailleurs temporaires, mais le chômage se fait même sentir dans la population fixe. Les habitants de Kimongo cherchent donc un autre débouché. La petite taille du district ne saurait nous laisser espérer un gros apport de main-d'œuvre. Mais devant l'enthousiasme soulevé par la proposition, on peut penser trouver un minimum de 150 individus.



Le district de Dolisie, depuis la création de celui de Kimongo, le rattachement des terres Nord au district de Kipangou et l'érection du chef-lieu en commune mixte, ne compte que moins de 4.000 ~~habitants~~ ^{habitants}. Ceux-ci sont surtout axés sur la ville de Dolisie, et c'est à peine si une quarantaine peut-être de travailleurs, pourraient se déplacer.

Les habitants du district de Sibiti fourniraient volontiers 2 à 300 travailleurs, surtout le Batéké-Balali de la route Sibiti-Kouyoundzi et le Babembé du Sud-est du district. Ceci est dû à la diminution de l'embauche, voire au débouchages d'entreprises, telles que l'I.R.H.O. ou "la Colonisation" etc... Mais, il ne faudrait pas oublier que toute main-d'œuvre distante du district sera une main-d'œuvre qui, pendant son absence ne travaillera pas à l'entretien des plantations familiales de palmier à huile qui vont entrer dans une phase ~~productrice~~. C'est donc le minimum possible d'individus qu'il faudrait recruter à Sibiti (surtout à 50 Kilomètres du Chef-lieu), soit un maximum de 150 à 200 travailleurs.

Kouyoundzi, malgré sa forte population de 42.000 habitants (plus de 7 au Km¹, dont 2 2.000 Babembé regroupés autour du Chef-Lieu à raison de 22 au Km²) ne semble au contraire, et quoi qu'il en paraisse, pas devoir fournir une main-d'œuvre saisonnière. Certes 10 % peut-être de la population du district a émigré ~~vers le district~~ (notamment dans le centre urbain, mais ceux qui sont restés ont leurs plantations, relativement importantes : cultures vivrières, tabac, arachides, fibres, café et récoltent d'assez grandes quantités de palmier à huile.

Je ne crois pas que plus d'une centaine d'individus accepte de quitter le district pour ~~Nigeria~~ un mois.

Le tiers de la population du district de Mindouli est installée le long de la voie surtout autour des sept gares (le quart de la ligne) vivant de trafic plus ou moins avouables cependant que les femmes assurent quelques plantations. ~~Pour se livrer au travail agricole~~ ^{Peu enclins} ils ne se sentent nullement attirés par la récolté des arachides dans la vallée du Niari. Il serait d'ailleurs peu souhaitable de les y contraindre.

Les Bahangala et les Bassoundi du Nord du district installés parfois à plusieurs journées de marche de toute route sont très ancrés à leurs plantations.

Les Badondo du seul Ouest du district faisant suite à ceux du Sud du district de Madingou sont dans les deux districts au nombre d'environ 9.000, très isolationnistes, ~~ils ont~~ installé leurs villages sur les collines, loin de toute route. Eux non plus ne sont pas attirés par la plaine, même pour venir seulement y travailler quelques semaines. Seuls les villages des environ de Boko Songo qui ont vécu en contact plus direct avec les Européens pourraient peut être fournir une cinquantaine d'individus à ajouter au même nombre ~~accepterait de venir de~~ ^{que pourrait peut être fournir} Mindouli.

Si nous nous résumons nous arrivons au chiffre de 600 individus, de 50 % supérieurs à celui qui nous semblait nécessaire.

En fait en 4 ou 5 mois la situation peut évoluer, les travailleurs disposés à venir ^{peuvent} se retrouver (ou au contraire se multiplier). Par ailleurs un certain nombre d'individus ne peut fort bien rester qu'une semaine ou deux. Un nouveau lot peut être nécessaire et les

600 individus être insuffisant. L'art du recruteur, au moment voulu sera convaincre les hésitants.

Mais il ne s'agit pas seulement d'amener des hommes sur le chantier il faudra et c'est, à notre avis ,le plus difficile, les y conserver.

Nombreux sont les chefs d'entreprise, même dans la vallée du Niari, qui en ont fait l'expérience . On s'en va recruter, loin du chemin de fer des travailleurs que l'on descend en camion que l'on installe dans une case avec couverture, gamelle etc... jours plus tard, homme et matériel ont pris le train pour Brazza-ville ou Pointe-Noire.

Il faudra prendre de sérieux précautions pour éviter ces désertions.

Par ailleurs il ne saurait être question comme pour les travailleurs locaux de les laisser rentrer (ou de les ramener) le soir chez eux c'est-à-dire à plus de 100 ou 150 kilomètres. Il faut pouvoir prévoir de logements, les tribus étant séparées, pour éviter les bagarres inter-ethnies toujours possible.

Prévoir la nourriture aussi, car il est bien connu que l'on s'efforce de gagner le maximum sur les étrangers; le prix du manioc ^{manioc} _{étranger} montera, pour les travailleurs ^{montera} verticalement.

Le problème du nombre des travailleurs, pour important qu'il soit n'en est pas moins lié à de nombreux autres et sa solution ne peut être trouvée qu'en relation avec ceux-ci.

L'importance de récolte su deuxième cycle ~~avec plus de~~ ^{sur une superficie} de 50% ~~journées de travail de plus qu'au premier~~, nous laisserait supérieure à celle du premier

.../....

supposer un besoin supplémentaire de 2.000 travailleurs saisonniers.
Il semble pourtant qu'il n'en soit rien.

En effet à ce moment la saison sèche permet un étalement plus grand du travail, par ailleurs les habitants du voisinage, qui n'ont pas de récolte viennent plus volontiers (A la S.M.A. les travailleurs saisonniers font une moyenne de 14 jours chacun pour une moyenne générale de 8) D'autre part, même si les besoins étaient double ou triple de ceux du premier cycle, la même morte saison dans les districts que nous avons vu permettant ^{rat} là aussi un recrutement plus facile

Marcel SORET
29-01-1953

Le procès verbal de la 4^e Réunion du Comité qui publie et expose résume ainsi la discussion qui a suivi :

"A la suite de l'exposé de M. SORET, un rapide échange de vues entre les divers exploitants de la vallée aboutit à la conclusion que la main d'œuvre existante sera suffisante encore pour l'année à venir et qu'il n'y aura pas de problème majeur dans ce domaine, tout au moins dans l'immédiat."

DESTINATAIRES : 1 GOUVERNEUR DESCHAMPS —

- 1 M. SORET
- 1 D. 16
- 1 Directeur